

Le Brabant wallon

Inviter la Biodiversité dans votre jardin



ÉVEILLER VOTRE CONSCIENCE À LA VIE AUTOUR DE VOTRE HABITAT

Dans nos espaces de plus en plus urbanisés, il est parfois compliqué de maintenir des corridors écologiques et la biodiversité. Dans le cadre de sa politique de densification du maillage écologique supracommunal, le Brabant wallon a fait le choix de **mobiliser ses citoyens** afin qu'ils puissent chacun apporter leur pierre à l'édifice **en contribuant à la défragmentation des milieux naturels.**

Au cœur de nos villes et de nos quartiers, discrète et pourtant vitale, la biodiversité tisse des liens avec nos constructions. La nature trouve sa place même au milieu de l'environnement bâti. Des micro-organismes invisibles aux arbres majestueux, chaque élément forme une trame d'interdépendance, un ensemble délicat qui imprègne de vie nos constructions.

Découvrez comment vos choix en matière de construction, de rénovation ou d'aménagement de votre jardin peuvent devenir le terreau fertile d'une biodiversité locale florissante.

ÊTRE CONSCIENT DE LA NATURE QUI NOUS ENTOURE ET QUE L'ON NE VOIT PAS TOUJOURS

Les habitats naturels se font de plus en plus rares, et les éléments architecturaux du bâti tels que les fissures dans les murs et les espaces sous les toits sont souvent des refuges vitaux pour certaines espèces afin d'échapper aux prédateurs et aux intempéries.

Avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation, il est essentiel **d'identifier la nature qui nous entoure**. Cela vous permettra d'évaluer son impact sur la biodiversité locale.

Consultez des ressources en ligne, des guides de bonnes pratiques, ou sollicitez l'avis d'experts locaux pour obtenir des conseils sur la manière de minimiser les perturbations que vous pourriez occasionner.

De plus, une partie de la faune s'active dès les dernières lueurs du jour. C'est le cas notamment des insectes nocturnes qui continuent le travail de pollinisation ou de la chauve-souris qui chasse et se déplace surtout dans la nuit noire.





LES BÂTIMENTS :
un gîte pour de nombreuses espèces

Fidèle chaque année, l'hirondelle trouve refuge sur nos bâtiments où elle construit un nid en terre, généralement sous les corniches et les balcons, qu'elle peut occuper plusieurs années. **Le type de revêtement** de la façade est primordial pour la solidité de l'ancrage du nid, les structures modernes (crépis lisses, poutres métalliques…) ne permettant pas l'installation de ces espèces.

Pour les petits passereaux comme les martinets ou les moineaux et même les chauves-souris, leurs habitats naturels se faisant de plus en plus rares, les **éléments architecturaux** de vos maisons tels que les fissures dans les murs et les espaces sous les toits leur **sont devenus des refuges vitaux**.

Que ce soit dans le cadre de grands projets de construction ou de modestes travaux, vos actions peuvent avoir un impact positif. Soyez dès lors l'architecte du changement bienveillant envers la nature !

QUELQUES CONSEILS



Préservez les nids :

l'isolation d'un bâtiment peut avoir comme impact de fermer les cavités et rendre inaccessibles ces orifices dans les murs ou en toiture utilisés comme lieux de nidification tant pour les oiseaux que pour les chauves-souris. **Recréez ces cavités** dans le cadre de votre projet ; chaque cavité étant adaptée à une espèce. Intégrez des éléments architecturaux favorables à la nidification, et ajoutez des nichoirs spécifiques aux espèces dépendantes du bâti pour soutenir la biodiversité.



Attention aux baies vitrées :

Utilisez des surfaces vitrées adaptées pour réduire les collisions d'oiseaux, placez des stickers décoratifs ou des bandes autocollantes sur vos baies vitrées ou laissez les rideaux et stores à moitié tirés.

Attention à votre éclairage :

Diminuez ou supprimez l'éclairage nocturne afin de protéger les animaux nocturnes et prévenir la pollution lumineuse. Optez pour un éclairage extérieur à basse tension et évitez les éclairages excessifs ou les projecteurs dirigés vers le ciel. **Éclairez ce qui est nécessaire** et uniquement quand c'est nécessaire

Végétalisez vos façades et vos toitures :

Cela crée des espaces verts supplémentaires et améliore la qualité de l'air et la rétention d'eau.

Travaux :

Planifiez vos travaux, notamment abattage ou élagage, en dehors des périodes de nidification ou de migration. **Évitez donc vos travaux entre le 15 mars et le 31 août**. Consultez des experts pour adapter les travaux aux cycles de vie des animaux, évitant ainsi de perturber leur reproduction ou leur migration. Sensibilisez vos entrepreneurs et leurs travailleurs au respect de vos hôtes.



LE JARDIN :
offre le couvert pour de nombreuses espèces

Les abeilles sauvages ainsi que les autres insectes pollinisateurs, assurent la reproduction de près de 80% des espèces de plantes. Notamment les arbres fruitiers, les pois et haricots, le colza, les tomates, etc.

L'abeille sauvage va butiner jusqu'à 5.000 fleurs par jour mais son rayon d'action se limite à quelques centaines de mètres. C'est pourquoi il est essentiel de leur prévoir des **zones fleuries** et de privilégier les **espèces indigènes**.

Quels sont les aménagements que vous pouvez aisément faire en faveur de la biodiversité ?

- **Zone d'accès et de parking :**
 Favorisez des **matériaux et sols perméables** tels que le gravier, les pavés écologiques ou les revêtements drainants. Ils permettent à l'eau de s'infiltrer, réduisant dans le même temps le risque d'inondations.

- **Créez des zones de refuges :**



 Une zone non tondue (zone naturelle, fauchage tardif, prairie fleurie), un tas de bois, pierres et feuilles mortes pour offrir des abris aux insectes, petits mammifères et amphibiens. Ces refuges encouragent la biodiversité en offrant des lieux de reproduction et de protection contre les prédateurs. Laissez la nature faire et intervenez le moins possible.

- **Préservez ou restaurez les zones humides :**
 Elles agissent comme des éponges naturelles lors de fortes pluies favorisant l'infiltration des eaux et rechargeant les nappes. Ces zones sont des **foyers de biodiversité**. Elles vont attirer les amphibiens, petits mammifères, oiseaux et insectes aquatiques. L'eau est essentielle à la vie sauvage, elle leur permet de s'abreuver, se reproduire et se baigner.

- **Créez des espaces variés :**
 En aménageant par exemple des chemins sinueux ou des zones ombragées, vous créez un paysage où chaque élément a sa place et son rôle. C'est la variété des milieux, des sols, des formes, des strates arbustives, des expositions qui crée de la biodiversité.

- **Placez des nichoirs, gîtes :**
 Installez des nichoirs pour différentes espèces d'oiseaux à des endroits tranquilles. Renseignez-vous pour les placer correctement en termes de hauteur et d'orientation. Les nichoirs offrent des refuges sûrs pour la reproduction et la protection des nichées.

- **Diversité des plantes = Diversité de la faune = Équilibre Harmonieux :**



 Privilégiez les essences indigènes adaptées au climat et au sol de la région, elles seront plus résistantes et nécessiteront moins d'interventions humaines. Variez les hauteurs, textures et couleurs pour créer différentes strates végétales. Cette diversité attire une gamme plus large d'animaux sauvages et fournit alimentation, abris et lieu de reproduction à un plus grand nombre d'insectes pollinisateurs (abeilles, syrphes, papillons…), insectes auxiliaires (coccinelles, chrysopes…), oiseaux et petits mammifères.

- **Préservez les arbres :**
 En intégrant judicieusement des arbres dans vos projets de construction et de rénovation, vous fournirez des habitats à une multitude d'espèces, de la microfaune aux oiseaux et petits mammifères. Si vous plantez un arbre, sélectionnez-le en fonction de sa taille adulte et de son taux de croissance pour éviter la taille fréquente. Plantez-le à une distance appropriée des bâtiments et des clôtures pour éviter les conflits futurs (avec les constructions, le voisinage…) et assurer son développement et sa survie. Mais avant tout, veillez à **conserver les arbres existants**.

- **Gardez du bois mort :**
 Un arbre ou du bois mort sont encore très utiles pour la nature, ils peuvent servir de gite et de couvert pour de nombreuses espèces. Qu'il s'agisse d'un arbre mort sur pied (appelé chandelle) ou de branches laissées au sol, ces éléments créent de nombreux habitats pour la faune.

Si vous établissez un équilibre, vous ne devrez pas utiliser de produit chimique contre les nuisibles. En effet, vous allez favoriser des prédateurs naturels comme les oiseaux insectivores, les hérissons, les chauves-souris, les coccinelles, les sauterelles et les perce-oreilles qui effectueront le travail.

De plus, les espaces verts arborés et les bâtiments végétalisés permettent de limiter les îlots de chaleur et améliorent votre confort de vie en cas de canicule.

En cultivant un environnement vivant, vous contribuez non seulement à la survie des espèces sauvages, mais vous enrichissez également votre expérience en observant la nature en action.

Soyez perméable à la diversité !





CRÉEZ DES PASSAGES POUR LUTTER CONTRE LA FRAGMENTATION DES HABITATS

Privilégiez l'absence de clôture quand c'est possible, minimisez les obstacles aux déplacements de la faune.

Favorisez des limites de propriétés perméables facilitant le passage de la faune.

1. Plantez des haies indigènes et variées, installez des tas de bois, de pierres. Une haie, si elle n'est pas mitoyenne, doit être plantée à 50 cm de la limite de propriété.

2. Créez des passages à faune dans les clôtures et murs infranchissables pour la petite faune. Pour des raisons bien légitimes, comme se protéger des intrusions, empêcher le chien de s'évader..., vous désirez, en plus de votre haie, clôturer votre propriété ? Voici quelques suggestions :

- Placez une clôture de maximum 1,2 m pour permettre à la grande faune de se déplacer.
- Intégrez des tunnels souterrains.
- Créez des ouvertures spécifiques (ouvertures dans les grillages de 20 cm sur 20 cm).
- Posez votre grillage à 15-20 cm du sol.
- Placez des treillis à grosses mailles de 12 à 15 cm.

- Vous pouvez aussi ne clôturer qu'une partie du jardin qui sera réservée à votre animal de compagnie.

Si vous optez pour une clôture constituée de bois de châtaignier, reliée par du fil métallique, choisissez celle qui laisse un grand espace entre les piquets. Vous pouvez recouper l'un des piquets dans le bas pour les petits mammifères sauvages. Cette clôture a un aspect assez naturel et n'est en général pas trop haute.

QUELQUES AUTRES POINTS D'ATTENTION

- **Végétalisez les murs et clôtures** en plantant à leur pied des plantes grimpantes (lierre, chèvrefeuille…), des arbustes ou une haie afin de créer des corridors écologiques.
- L'eau est vitale pour la faune sauvage. Si vos **points d'eau** présentent des parois lisses, abruptes ou sont profonds, ces points d'eau peuvent être mortels. Pour éviter ce risque, **mettez en place une ou des rampes anti-noyades** : une planchette de bois rugueuse, quelques branches attachées, ou bien encore un morceau de grillage récupéré. Tout système qui crée une rampe vers l'extérieur du bassin permettra aux animaux d'éviter la noyade. Ces dispositifs permettront à la petite faune de sortir librement. Pour des abreuvoirs de faible profondeur (coupelles, soucoupes), des pierres au fond et sur les rebords permettent à toute la faune de pouvoir en ressortir.
- **Programmez votre robot tondeuse pour qu'il ne tonde pas durant la nuit** de 20h à 7h tout au long de l'année car la plupart des modèles ne détectent pas les hérissons.

CONCLUSION

Toutes nos actions, grandes ou petites, **ont un impact sur notre environnement**. Vous avez maintenant une vision plus complète de l'influence positive que chaque décision liée à votre projet de construction ou de rénovation peut exercer sur notre planète. Vous avez le pouvoir de devenir un agent du changement, un protecteur de la biodiversité. Vos bâtiments et espaces extérieurs peuvent se transformer en lieux privilégiés pour la faune, en refuges pour les pollinisateurs et en territoires prospères de biodiversité.

Pour plus d'informations :
www.brabantwallon.be
-> onglet : Vivre en BW -> Développement durable et territorial -> Densifier le maillage écologique

Ed. resp. : Annick Noël, Directrice générale - Le Brabant wallon - Place du Brabant wallon 1 - 1300 Wavre
Couverture : Illustration générée en partie avec l'ia. Dépot légal : D/2025/8355/2